

SUD - EST

PREVENTION

IRFTS
26, rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 BRON

A l'attention de M. Guillaume BOUTTE

Ecully, le 29 juin 2015

N/réf : MT/CS/L13CC0053-43
Projet : Système EASY-ROOF 4
Objet : Enquête de Technique Nouvelle visant l'insertion des modules de marque **PHOTOWATT**

Monsieur,

Vous nous avez confié une mission en vue de l'établissement d'une Enquête de Technique Nouvelle pour le Procédé de couverture photovoltaïque EASY-ROOF 4.

Cette enquête technique a pour objet l'avis technique sur l'intégration dans le cadre tuile EASY ROOF 4 (Moules L-1) de modules photovoltaïques de marque **PHOTOWATT**.

Les justifications fournies nous permettent de conclure favorablement pour l'incorporation des panneaux suivants :

Pour les Moules FORMAT L-1 (1685x1001) (brides normales)

- Modules Polycristallins «PW2350F xxx → 220, 225, 230, 235, 240, 245, 250 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1685 mm x 993 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 25mm et retour grand côté 25mm
- Modules Polycristallins «PW2450F xxx → 240, 245, 250, 255, 260 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1685 mm x 993 mm x d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 25mm et retour grand côté 25mm
- Modules Monocristallins «PW2500F xxx → 240, 245, 250, 255, 260, 265 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1685 mm x 993 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 25mm et retour grand côté 25mm

Pour les Moules FORMAT L-1 (1685x1001) (brides larges)

- Modules Polycristallins «PW2350 xxx → 220, 225, 230, 235, 240, 245, 250 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1638 mm x 982 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 35mm et retour grand côté 35mm
- Modules Monocristallins «PW2450 xxx → 245, 250, 255, 260 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1638 mm x 982 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 35mm et retour grand côté 35mm
- Modules Monocristallins «PW2500 xxx → 230, 235, 240, 245, 250 Watts » de la société PHOTOWATT de dimensions 1638 mm x 982 mm d'épaisseur 40 mm avec retour petit côté 35mm et retour grand côté 35mm

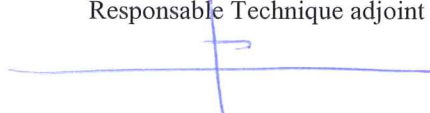
Pour le domaine d'emploi suivant :

- Utilisation pour les types de bâtiments suivants : bâtiments d'habitation (collectifs ou individuels), bâtiments industriels, tertiaire ou agricoles
- Atmosphère extérieure rurale non polluée, industrielle normale, sévère ou marine
- Sur bâtiments isolés ou non, en toiture froide exclusivement
- Hors climat de montagne caractérisé.
- Zone de vent maximum : 4
- Uniquement dans les locaux à faible et moyenne hygrométrie, en ambiance saine.
- Zone sismique (jusqu'à zone 4 pour bâtiments de catégorie d'importance II)
- Dans le cas de bâtiments classés ICPE, les prescriptions des arrêtés types relatives aux traitements des couvertures priment sur toute autre disposition mentionnée dans le Dossier Technique du demandeur.
- Réalisation de versants complets ou partiels
- Implantation sur des versants de pente, imposée par la toiture, comprise entre 10° et 50° en fonction de l'exposition du site – la pente de la couverture devra être visée par le DTU considéré (série 40) – (des essais d'arrosage ont été réalisés sur un prototype sur Charpente traditionnelle avec une pente variant de 10° à 50°, le débit étant de 3l/m²/min - Ces essais se sont avérés concluants)
- Possibilité de pose à moins de 3km du bord de mer
- La longueur entre le bas du champ PV et le faîtage ne peut excéder 12 m (toitures en petits éléments)
- L'entraxe maximal des chevrons est de 0,90m.
- Le procédé doit être mis en œuvre de telle façon que la distance de la coiffe supérieure au faîtage ne dépasse jamais 5,50m

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Marc TERRANOVA

Responsable Technique adjoint


SUD EST PREVENTION
17, chemin Louis Chirpaz
69134 ECULLY Cedex
Tél. : 04 72 19 21 30 - Fax : 04 72 29 16 92
RCS LYON 432 753 911 - SIRET 432 753 911 000 44